

**ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION
DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION
RUE DES ARGOUTLS/ JARZÉ**

Le Maire de la Commune de Jarzé Villages,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2,

VU le code de la route et notamment ses articles R. 110-2, R. 411-8 et R. 411-25,

VU le code de la voirie routière,

VU le code pénal,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété ainsi que tous les textes pris en son application et, notamment, l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière,

VU la demande de la SAUR, en date du 16 octobre 2026,

CONSIDÉRANT que, en raison de travaux de renouvellement d'un poteau incendie, il importe de réglementer la circulation sur la Rue des Argoutls à Jarzé,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A l'occasion de travaux de renouvellement d'un poteau incendie, réalisés par l'entreprise SAUR, le stationnement sera interdit et la circulation sera alternée sur la Rue Argoutls à Jarzé, commune déléguée de Jarzé Villages, pendant la période du mercredi 28 octobre au mercredi 04 novembre 2026.

ARTICLE 2 : La signalisation et la mise en sécurité du chantier pendant la durée des travaux seront conformes aux prescriptions de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et seront assurées par l'entreprise SAUR, responsable des travaux.

ARTICLE 3 : Dès l'achèvement des travaux, le domaine public routier sera remis dans son état initial. Ces travaux de remise en état seront à la charge de l'entreprise SAUR.

ARTICLE 4 : Le Maire de Jarzé Villages, l'entreprise SAUR et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Seiches sur le Loir / Durtal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée.

Fait à Jarzé Villages le 22 octobre 2026,
Le Maire, Elisabeth MARQUET



02- Schéma prévisionnel des travaux



- Conduite AEP existante
- Conduite AEP à reprendre
- Conduite EU existante
- ■ ■ ■ ■ Fourreaux TPC 63 et armoire de commande
- ★ Organe réseau à renouveler



Regard AEP 1900 x 1200 équipé d'une trappe fonte d400

Citerneau AEP